

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

Titre : Création d'un Schéma de mobilité général

N° action : 42

Référence aux critères de la grille d'évaluation :

- 1.1. Cohérence et complétude du périmètre
- 1.2. Cohérence fonctionnelle et intégrité du périmètre
- 1.4. Tourisme et patrimoine
- 2.2. Enjeux climat et mobilité
- 2.3. Enjeux économiques et sociaux
- 2.4. Enjeux éducation et sensibilisation

Description de l'action :

Cette fiche est complémentaire des fiches 43 et 44.

- Contexte :

A l'échelle du Parc national, aucune vision globale (schéma de mobilité général) n'existe sur la manière de parcourir l'entièreté du territoire via des itinéraires de mobilité durable ou douce et aucune information ni outil digital n'est disponible pour optimiser son parcours (se rendre d'un point A à un point B) en recourant à l'intermodalité (ex : trajet en train, puis en bus, puis à pied). Divers itinéraires de mobilité douce (pédestre, cyclo, équestre, etc.) existent sur le territoire. Cependant, ces derniers ne sont pas nécessairement reliés entre eux (points-nœuds physiques ou virtuels).

Le territoire dispose de divers accès via le réseau ferroviaire ou routier, mais ceux-ci ne sont pas reliés aux itinéraires de mobilité douce. Ainsi, la majorité des citoyens et visiteurs du territoire n'ont pas encore le réflexe de recourir à la mobilité douce ni à l'intermodalité dans leurs déplacements, que ce soit au sein du Parc national ou pour y accéder depuis leur domicile.

Pourtant, cette intermodalité est encouragée par la vision FAST 2030 et la Stratégie de mobilité régionale, grâce à la mise en place de "mobipôles", offrant divers services et infrastructures (notamment : parkings de covoiturage, abris vélo sécurisés, arrêts de transports en commun (bus, tram, accès aux gares, bus rapides à Haut Niveau de Service), locations de vélos, stations de recharges - en lien avec la stratégie « post diesel » à savoir électrique, gaz, hydrogène - véhicules partagés, etc.

- Objectifs :

- 1. Cartographier les circuits de mobilité alternative (pédestre, cyclo, équestre, kayak ...) sur un outil numérique qui fera apparaître par couches les différents itinéraires et leur maillage pour favoriser le recours à la mobilité douce et à l'intermodalité.
- 2. Encourager les visiteurs à délaisser l'utilisation des axes routiers structurant le territoire en orientant la communication du Parc national sur les itinéraires et les moyens de déplacements en mobilité durable et douce

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

3. Maximiser et faciliter la qualité de l'expérience visiteur avec une vision globale des parcours et de l'intermodalité sur le territoire grâce à l'outil digital développé.



- Méthodologie :

A) Modélisation du schéma de mobilité au sein du Parc national

Inventorier et cartographier les axes routiers structurants et itinéraires de mobilité durable et douce existants (pédestre, cyclo, équestre, trains, bus etc.) et les divers projets en cours (ex: points noeuds, réseau de navettes développé (via la fiche 33 "Connexion des pôles d'attractivité du territoire - navettes et parkings" et la fiche 34 "Développement de la mobilité douce, active et inclusive – Équipement du territoire")

B) Benchmarking des outils digitaux existants et sélection

1. Investigation sur les outils digitaux de cartographie permettant :

- au visiteur de visualiser de manière complète et intuitive différents itinéraires en quelques clics ;
- au visiteur de créer facilement son propre parcours en intermodalité pour se rendre d'un point A à un point B en utilisant différents modes de déplacements alternatifs à la voiture personnelle ;
- au visiteur de localiser les points de location d'engins de mobilité douce (vélo, trottinettes, ...).

2. Choix de l'outil le plus pertinent pour le territoire - Marché public

C) Conception de l'outil digital

1. Création d'un outil numérique permettant au visiteur de planifier son parcours en mobilité douce.
2. Encodage de toutes les données liées à la mobilité douce (traces GPX et autres informations).

D) Communication

1. Formation du personnel d'accueil des structures touristiques à l'utilisation de l'outil pour qu'ils puissent aider les utilisateurs sur place. Une attention sera également portée à sensibiliser le personnel à la mobilité douce et durable, afin qu'ils aient le réflexe de renseigner en premier lieu ces modes de déplacement.

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

2. Exploitation de l'outil digital pour informer les visiteurs sur la manière de se déplacer au sein du Parc national.

- Localisation :

Territoire du Parc national dans son ensemble

- Public(s) ciblé(s) :

Tous les profils de visiteurs